



Regio Basiliensis

Bâle, le 9 septembre 2019

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Nouvelle Collectivité européenne d'Alsace à partir de 2021 : un atout majeur pour la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur

Brigitte Klinkert, présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, s'est entretenue avec le Comité directeur de la Regio Basiliensis sur la réforme territoriale qui prendra bientôt effet en Alsace. La Collectivité européenne d'Alsace permettra de doter la région Alsace de compétences supplémentaires et spécifiques.

Lors de sa réunion du 9 septembre 2019, le Comité directeur de la Regio Basiliensis et Brigitte Klinkert, présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, se sont concertés sur les questions transfrontalières. Kathrin Amacker, présidente de la Regio Basiliensis, s'est dite heureuse que la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace bénéficie de nouvelles compétences en matière de coopération transfrontalière. Brigitte Klinkert a souligné l'importance du droit à la différenciation territoriale ainsi qu'à l'obtention de marges de manœuvres accrues, notamment dans les domaines de la coopération économique, des transports, du multilinguisme, de l'attractivité et du tourisme.

C'est suite à la fusion des anciennes régions de l'Alsace, de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine que la Région Grand Est a vu le jour dans le cadre de la réforme territoriale de 2016. Le Grand-Est comprend pour principales agglomérations Reims, Metz, Nancy et Strasbourg et s'étend jusqu'à Mulhouse, à quelques minutes de la frontière suisse. À compter du 1^{er} janvier 2021, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin formeront ensemble une « Collectivité européenne d'Alsace » au sein de la Région Grand-Est. Dans le cadre de cette fusion, l'Alsace se verra accorder par la loi des compétences supplémentaires et spécifiques. L'Alsace bénéficiera ainsi d'une plus grande marge de manœuvre, exigée de longue date, en matière de coopération transfrontalière de même que dans les domaines des transports, du tourisme, de la culture, de la promotion économique et de la promotion du bilinguisme.

La Regio Basiliensis voit d'un œil positif le transfert de compétences à la nouvelle collectivité, qui facilitera la décentralisation de la mise en œuvre des projets et mesures de portée transfrontalière. La coopération directe des voisins suisses et allemands avec la

nouvelle collectivité contribuera à élargir les champs d'action dans la région trinationale et à simplifier les processus partenariaux.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

- Dr Kathrin Amacker, présidente, +41 79 349 78 81

- Dr Manuel Friesecke, secrétaire général, +41 79 659 09 67 ou +41 61 915 15 15,

info@regbas.ch

La Regio Basiliensis est la partenaire suisse de la coopération du Rhin Supérieur et centre de compétences de premier choix pour la politique, l'économie, les autorités, les organisations et les citoyens, la Regio Basiliensis s'engage en faveur d'une région frontalière européenne intégrée dans le Rhin supérieur et contribue à sa réalisation. Par ailleurs, elle agit en tant que service détaché commun des cinq cantons Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Jura et Soleure en matière de coopération transfrontalière.